
NOTES DE RECHERCHE

La terminologie islamique dans la langue française. Étude lexicosémantique

Ayad Abderrahmane

Université Alger 2

Introduction

Notre travail, intitulé « La terminologie islamique dans la langue française, étude linguistique dans une perspective lexicosémantique et praxématique », est une étude qui découle de notre recherche élaborée en Magistère sur les termes de l'islam en langue française ; ainsi le présent travail est un prolongement et un approfondissement de ce qui a déjà été posé dans notre mémoire gouverné par un questionnement autour de la formation lexicale en français des termes en relation avec l'islam. Notre réflexion s'articule autour de l'interrogation d'une des composantes structurelles linguistiques assez disparates respectives à la langue arabe (langue source, qui fournit les notions islamiques) et la langue française (langue cible, qui reproduit ces notions avec son propre lexique), et d'autre part

autour le dissensus de la charge socioculturelle des deux langues. Il est donc question d'examiner comment ces deux paramètres (structurel et socioculturel) influencent-ils le processus lexicosémantique impliqué dans la formation des termes islamiques en langue française.

Donc, c'est à partir de cette problématique représentant l'éclosion de l'idée matrice de ce travail, que nous avons estimé particulièrement intéressant d'inscrire notre étude dans les vues propres à la praxématique pour explorer les productions de sens contextuels de la terminologie islamique actualisée, c'est-à-dire mise en discours.

Problématique

Notre étude aborde la question de la circulation des discours à travers l'évaluation d'un champ lexical particulier, celui lié à l'islam.

Il s'agit d'examiner les contaminations des charges culturelles dans le passage d'une sphère linguistique à une autre et d'une sphère culturelle à une autre. Comment les mots de l'islam sont-ils travaillé par les discours d'islamologues francophones de l'espace méditerranéen ? Comment s'effectue le transfert d'une culture à une autre ? Quelles sont les charges éthiques et politiques que charrient ces mots ?

Le corpus

Notre corpus, tel que nous l'avons brièvement signalé plus haut, se divisera en deux parties :

١. Un corpus large et généralisé constitué de toutes les données recueillies, pour ainsi englober de multiples concepts confondus attestés dans plusieurs ouvrages. Il s'agit de tous les termes ou lexies qui touchent de près ou de loin à notre domaine de recherche, et, dont une partie considérable nous servira de substance pour notre étude et qui constituera la deuxième partie de notre corpus qui est :

٢. Le corpus construit composé uniquement de concepts concernés par notre travail, c'est-à-dire tous ceux qui relèveraient spécifiquement du thème de la pensée islamique et que l'on retrouve le plus habituellement utilisés par des islamologues français ou francophones. De ce fait, nous pouvons citer dès à présent quelques titres de livres et d'articles desquelles sera extrait notre corpus :

Le Vrai Visage de Mohammed Prophète de la Miséricorde. Livre pour le dialogue et l'ouverture, au de-là des caricatures, de

Nourredine Aoussat.

Les mensonges des intégristes de Latifa
Benmansour.

L'Islam et la raison de Malek Chebel.

Des articles de l'encyclopédie Universalis.

Des articles de la revue de la Radio
internationale du Coran, écrits en Algérie par
Abou Fahima Abd Arrehmen.

Des articles de la revue des études islamiques
éditée par le Haut Conseil Islamique en
Algérie.

Le champ théorique

De par les objectifs que nous avons assignés à notre travail, notre étude s'inscrit dans le champ pluridisciplinaire de l'analyse de discours. Elle mobilisera le matériau théorique propre aux analyses lexico-sémantique et celles conduites dans les perspectives de la praxématique.

Le paradigme de recherche est empirico-inductif, car notre travail portera essentiellement sur des descriptions de faits de langage, dont les deux méthodes traditionnelles de description que nous offre la lexicologie, à savoir la sémasiologie et

l'onomasiologie, seront d'un apport pertinent étant donné les procédés analytiques mis en place.

La première (sémasiologique) est utilisée par la majorité des dictionnaires ; son procédé est de coder les unités lexicales par leur signifiant graphique. Ainsi, à chaque signifiant est associé l'ensemble des signifiés que ce signifiant est susceptible de véhiculer. Ensuite, l'on cherche à structurer leur inventaire. Mais pour parvenir à structurer celui-ci lorsqu'elle traite de la polysémie, la méthode sémasiologique tend souvent à conserver le préjugé métaphysique établissant que chaque mot est pourvu d'un sens principal, naturel et commun à partir duquel dériveraient tous les autres. À cet égard, la notion de sens prototypique est l'aboutissement de cette tradition qui accorde le primat à l'ordre référentiel, quand elle considère un objet prototypique représenté par un concept prototypique. (Rastier ۲ : ۲۰۱۵.)

Tandis que la deuxième (onomasiologique), à l'inverse de la première, part des classes de signifiés pour les structurer. Elle est l'apanage des dictionnaires thématiques ou notionnels qui en adoptent certains principes. Outre l'estimation faite par les pionniers de cette méthode que ces

classes étaient des zones conceptuelles, et que d'autres spécialistes (F. Rastier entre autres) ne considèrent pas nécessaire, le principal demeure dans le caractère différentiel de cette méthode, qui est de considérer que le sens d'un mot se définit non pas en relation avec ses autres sens, mais indépendamment du sens des mots voisins, autant au niveau paradigmatique que syntagmatique (La signification d'un mot donné varie donc selon les classes où il est inclus, en langue comme en discours.

Ainsi, la théorie des classes lexicales fonde l'analyse de la signification lexicale. Il s'agit ici d'une « application élémentaire du principe herméneutique que le global détermine le local. »
(Rastier ۰۰۵ ۲.)

Quant au champ praxématique, il concerne particulièrement l'étude des sens et des contenus sémantiques des concepts à étudier sur la base du contexte dans lequel ils sont insérés. Cela est méthodiquement rendu par le fait que

« la praxématique est une sémiotique en tant qu'elle se définit comme une théorie de la production de sens en langage, autrement dit, comme une linguistique de la signifiante (comme celle,